

Annexe C – Exigences informatiques et Internet

Il est de la responsabilité du candidat de disposer d'un matériel informatique et d'une connexion Internet adéquats.

Pour passer l'examen électronique, vous devez respecter les exigences **minimales** suivantes :

Vous aurez besoin de deux appareils :

1. Un appareil mobile (smartphone, iPad, tablette) ou un appareil secondaire (Chromebook) sera utilisé comme le principal dispositif vidéo pour communiquer avec le surveillant. Vous devrez rester connecté au surveillant pendant toute la durée de l'examen. Google Meet est requis sur cet appareil (disponible en téléchargement gratuit sur votre magasin d'applications). Cet appareil peut être connecté à votre réseau Wi-Fi.
 2. Un ordinateur sur lequel vous avez des droits d'administration, avec une webcam fonctionnelle et une connexion Internet stable. Vous utiliserez cet ordinateur pour passer votre examen. Les Chromebooks ne peuvent pas être utilisés comme cet appareil. Vous serez également connecté par vidéo au surveillant sur cet écran.
- **Google Meet doit être installé sur votre appareil mobile avant la date de l'examen.**

Vitesse Internet:

1. Pour tester votre Internet
 1. Ouvrez une page de navigateur (Chrome, Firefox, Edge)
 2. Allez sur <http://www.speedtest.net/> en saisissant cette adresse dans la barre de navigateur. Tant que vous avez plus de 1 Mbps en téléchargement et en téléversement, votre connexion Internet sera suffisante.